



Le 26 juin 2020

OBJET : DES NOUVELLES DE VOTRE VILLE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'espère que vous vous portez bien en cette période incertaine, que vous êtes prudents et que vous respectez les consignes émises par la Santé publique.

Comme vous avez pu le constater, il y a de nombreux travaux sur le territoire actuellement. On peut dire que Percé profite de la situation actuelle pour se refaire une beauté. Sachez que le ministère des Transports du Québec (MTQ) investit beaucoup sur notre territoire et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous espérons que cette collaboration continuera et qu'elle sera de plus en plus fructueuse.

Cet été, se dérouleront les travaux sur la route 132 dans le secteur du Pic de l'Aurore qui sont maintenant jugés urgents considérant les risques très élevés d'effondrement et de glissement de terrain. C'est pourquoi dans sa planification, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a jugé ce chantier prioritaire et la Ville a assurément décidé de l'accompagner et de le soutenir pour le bien-être des concitoyens.

Cependant, nous le savons tous, ces travaux représenteront aussi des inconvénients dans la vie de tous les jours qui viendront troubler notre quiétude habituelle. Mais, il nous serait impossible de rendre nos lieux sécuritaires si nous n'y mettons pas les efforts nécessaires. Ces travaux occasionneront un détour majeur qui devra être effectué via le chemin Lemieux, à partir de Coin-du-Banc jusqu'à l'Anse-à-Beaufils. Donc, il sera impossible de circuler par la route 132 de Coin-du-Banc jusqu'à Percé, et ce, pour tout l'été 2020.

Afin de connaître les entraves en cours, composez ou consultez le [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement vos déplacements.

Je vous remercie à l'avance de votre compréhension.

Cathy Poirier,
Mairesse